



2



3

MUSÉE DU LOUVRE/HERVÉ LEWANDOWSKI/RMN-GRAND PALAIS

Femmes puissantes (1) Ânkhessenpépi II, reine consort (VI^e dynastie), porte son fils, le pharaon Pepy II, sur ses genoux ; (2) la reine Ouret Khenemet-Neferet-Hedjet, épouse de Sesostris II (XII^e dynastie), règne durant l'apogée du Moyen Empire ; (3) Ahmès-Nefertary, sœur et épouse d'Ahmosis (XVIII^e dynastie), fut divinisée dans certaines communautés.

dans les sources officielles, qui font du roi l'unique décideur, interprète de la volonté divine.

Proches du roi et du pouvoir

Certaines ont pourtant dû influencer la politique de leur mari, notamment aux époques où leur statut d'alter ego le permettait. Ainsi les lettres du roi du Mittani (en Anatolie) à Akhenaton et à sa mère Tiye disent clairement que celle-ci était au courant de toutes les affaires du règne d'Amenhotep III et que son fils devrait la consulter. Naturellement, le poids politique des reines pouvait tenir à leur entourage familial, qu'il s'agisse de branches plus légitimes de l'arbre

généalogique, de puissantes factions régionales ou de princes étrangers.

Plus d'une fois, des veuves royales ont assumé la régence d'un successeur trop jeune. Les cas les plus notoires sont de la lignée des régentes qui ont garanti la stabilité de la XVIII^e dynastie balbutiante (fin XVI^e - début XV^e s. av. J.-C.) : Âhhotep au nom d'Ahmosis, sa fille Ahmès-Nefertary pour Amenhotep I^{er} et leur descendante Hatshepsout pour Thoutmosis III. Il n'y a pas de terme égyptien pour désigner ce rôle d'une femme assurant transitoirement la continuité de la monarchie. Mais il existe un précédent mythique : celui d'Isis, qui élève et protège le petit Horus en attendant qu'il

monte sur le trône de son père Osiris. Pourtant, la régente ne se contente pas forcément de rejouer l'histoire divine : la biographie d'un sujet de Thoutmosis III précise bien que ce roi « gouverna sur le trône de celui qui l'avait engendré, tandis que sa seconde, l'épouse du dieu Hatshepsout, administrait le pays, l'Égypte étant soumise à sa politique. »

Le « pharaon » Hatshepsout

Hatshepsout représente la plus célèbre des quelques exceptions, veuves ou héritières, qui ont eu l'autorité et la légitimité suffisantes pour se faire couronner pharaon. Probablement par nécessité, faute de successeur valide, elles ont endossé tous les rôles religieux et politiques de leurs confrères. Le néologisme « pharaonne » s'impose à leur propos, même s'il tend à faire oublier que ces dames se sont conformées au modèle royal masculin en minimisant la part féminine de leur personne publique. Il est aussi une entorse au lexique et à la pensée des Égyptiens, pour qui la royauté semble une mission virile, celle d'incarner un dieu qui est toujours un mâle : aucun mythe ne permet de cautionner des « pharaonnes ».

Cette théorie d'inaptitude des femmes à la monarchie pharaonique a pu être étayée dans l'inconscient des historiens par la brièveté des règnes de Neferousobek (1785-1781 av. J.-C.) et de Taousert (1190-1188 av. J.-C.). Pourtant, le règne, long et prospère, de Hatshepsout fournit un contre-exemple magistral. Finalement, ce que disent surtout les « pharaonnes », c'est la solidité de la tradition royale égyptienne et la force de la fiction de sa continuité depuis Horus : qu'importe qui interprète le rôle, *show must go on!* 🎭



MERYTATON

Fille d'Akhenaton et de Nefertiti ; épouse (honorifique) d'Akhenaton puis reine-pharaon (v. 1350 av. J.-C.).



NEFERTARY

Épouse de Ramsès II (v. 1300 av. J.-C.).



MERYTAMON

Fille de Ramsès II et de Nefertary ; épouse (honorifique) de Ramsès II (v. 1240 av. J.-C.).



CLÉOPÂTRE VII

Fille de Ptolémée XII. Reine d'Égypte (v. 69 av. J.-C. - 30 apr. J.-C.).

XIX^e dynastie

Dynastie lagide

-1000



Jeux d'influence Cléopâtre comprend, dès le début de son règne, l'intérêt de nouer des alliances avec la puissante Rome, tout en préservant les intérêts de son royaume. *La Rencontre entre Octave et Cléopâtre après la bataille d'Actium*, par Louis Gauffier (1788), Édimbourg.

NPL/OPALEPHOTO

en lumière son génie politique. Cette année, trois expositions lui rendent hommage, à Spire, en Allemagne, à l'Institut du monde arabe, à Paris, et à Liège, en Belgique.

Pour comprendre Cléopâtre, il faut d'abord saisir l'environnement qui l'a façonnée. En 332 avant J.-C., Alexandre le Grand conquiert l'Égypte avec le rêve d'unifier l'Orient et l'Occident sous une culture commune, mêlant traditions grecques et locales. À sa mort, en

323 avant J.-C., son empire se morcelle entre ses généraux, donnant naissance aux royaumes hellénistiques. L'Égypte revient à Ptolémée, fils de Lagos, fondateur de la dynastie lagide, aussi appelée «ptolémaïque». C'est au sein de cette lignée que naît Cléopâtre VII, en 69 avant J.-C. Héritière politique et culturelle d'Alexandre, elle est à la fois grecque et égyptienne. Tenter d'affirmer qu'elle était uniquement l'un ou l'autre relève d'un anachronisme: nos conceptions modernes de l'identité, façonnées aux XIX^e et XX^e siècles, ne s'appliquent pas à l'Antiquité. Lorsque la future reine voit le jour, la géopolitique du bassin méditerranéen a bien changé depuis l'époque de son glorieux ancêtre. L'expansion croissante de la République romaine a entraîné la chute progressive des royaumes hellénistiques, et l'Égypte lagide a perdu de vastes territoires, mais elle conserve une relative indépendance, même si l'influence romaine sur ses affaires d'État devient de plus en plus pesante.

Régner seule et préserver l'indépendance de l'Égypte

Pompée, César, Marc Antoine, Octave... tous ont compris l'importance stratégique de l'Égypte, qui contrôle un réseau commercial vital et demeure l'un des principaux greniers à blé de la Méditerranée. Cléopâtre grandit dans un milieu lettré: les enfants royaux bénéficient d'une éducation d'excellence. Mais, dès son plus jeune âge, elle est aussi confrontée à la brutalité et aux implacables jeux de pouvoir. À 10 ans, elle assiste au coup d'État de sa sœur aînée, Bérénice IV, qui s'empare du trône et contraint leur père, ainsi que leurs jeunes frères et sœur, à fuir à Rome. Elle comprend alors que l'argent peut acheter des hommes d'État: depuis des années, son père, Ptolémée XII, s'assure le soutien de figures influentes comme Pompée et César. Ces alliances lui permettent de reconquérir son trône et de faire destituer Bérénice. En représailles, il fait exécuter sa propre fille. La quête et l'exercice du pouvoir sont souvent incompatibles avec les considérations familiales et la pitié. À sa mort, en 51 avant J.-C., Ptolémée XII laisse le pouvoir à Cléopâtre VII et à

son jeune frère Ptolémée XIII. Mais un conflit éclate entre eux, poussant Jules César à intervenir. Ses objectifs sont multiples: réconcilier le couple royal – Rome est l'exécuteur testamentaire du défunt roi –, sécuriser l'approvisionnement en blé de Rome, récupérer les dettes contractées par Ptolémée XII et renforcer sa propre influence. De son côté, Cléopâtre a des ambitions claires: régner seule, préserver l'indépendance de l'Égypte, restaurer une partie de la grandeur territoriale de son pays et tirer le maximum de bénéfices d'une alliance avec Rome.

À la suite d'une nouvelle révolte, Ptolémée XIII trouve la mort, et Cléopâtre épouse symboliquement son autre frère, Ptolémée XIV. Âgée de 21 ans, elle entame alors une liaison avec Jules César, de trente-trois ans son aîné. Leur alliance est fructueuse: chacun y trouve son intérêt. Forte de ce soutien, la reine lance une série de réformes économiques et sociales. En effet, la souveraine hérite d'un pays en crise. L'administration est gangrenée par la corruption, le pays est ruiné et la perte de Chypre et de la Cyrénaïque entraîne une chute des revenus fonciers et commerciaux. L'économie, affaiblie, doit être redressée. Lors de ses deux voyages à Rome, entre 46 et 44 avant J.-C., Cléopâtre approfondit sa connaissance du fonctionnement politique romain et rencontre les principales figures de l'État. Elle donne également naissance à Ptolémée XV, surnommé Césarion, qu'elle présente comme le fils de Jules César. Par cette naissance, la reine assure la continuité de sa dynastie et renforce la protection de son royaume: bien que considéré comme illégitime par la loi romaine, son fils reste l'héritier d'un Romain puissant. Cependant, César est assassiné en 44 avant J.-C. De retour à Alexandrie, Cléopâtre fait exécuter son époux politique, Ptolémée XIV, et s'installe seule au pouvoir, associant son fils au trône avec l'accord de Marc Antoine et d'Octave.

Consciente que la survie de son régime passe par une neutralité stratégique, elle choisit de rester en dehors de la guerre civile qui ravage Rome et se concentre sur la *suite page 42 • • •*